

Equipe Pédagogique

L'équipe est composée de **professeurs des écoles spécialisés** qui interviennent dans les matières générales de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Les cours d'anglais et de technologie se font par les **enseignants d'anglais et de technologie du collège**.

Des professeurs de lycée professionnel viennent compléter l'équipe pour faire découvrir aux élèves de 4^e et 3^e divers champs professionnels au travers d'ateliers. Le collège François RABELAIS étant en réseau avec le collège Pierre et Marie CURIE, les élèves peuvent découvrir 6 champs professionnels :

- Hygiène Alimentation Services
- Métiers de la Production Industrielle
- Espace Rural Environnement
- HABitat
- Vente Distribution Logistique
- Hotellerie Techniques Culinaires

Ces ateliers permettent aux élèves de choisir leur orientation au plus juste en CFA ou en Lycée professionnel.

HORAIRES HEBDOMADAIRES **				
Enseignements	6e	5e	4e	3e
Education physique et sportive	4 h	3 h	3 h	3 h
Enseignements artistiques (arts plastiques + éducation musicale)	2 h	2 h	2 h	2 h
Français	4 h 30	4 h 30	4 h 30	4 h
Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique	3 h	3 h	3 h	2 h
Langue vivante	4 h	3 h	3 h	3 h
Mathématiques	4 h 30	3 h 30	3 h 30	3 h 30
Sciences et technologie	4 h	4 h 30	3 h	2 h
Découverte professionnelle			6 h	12 h
Module d'aides spécifiques		2 h 30		
Total	26 h	26 h	28 h	31h30



SEGPA du Collège François RABELAIS

42, Rue du Coteau Saint-hubert

BP 82015

79000 NIORT

05.49.73.37.50

06.50.16.38.71

ce.0790710t@ac-poitiers.fr

**Collège
François RABELAIS**

NIORT

**SEGPA
Section d'Enseignement
Général et Professionnel
Adapté**

Des élèves qui réussissent



L'ENTREE EN SEGPA

PUBLIC ACCUEILLI

La SEGPA accueille des élèves de 12 à 16 ans ayant des troubles de l'apprentissage.



Objectifs :

Proposer un enseignement adapté et individualisé en prenant les jeunes là où ils en sont et les accompagner dans leur projet de vie.

Comment entrer en SEGPA

La proposition d'une orientation en SEGPA est faite par le conseil des maîtres ou le conseil de classe.

Le redoublement n'est pas une condition obligatoire.

La décision d'orientation vers la SEGPA relève de la compétence de l'Inspecteur d'Académie, après avis d'une commission



La SEGPA peut accueillir 78 élèves répartis sur les 6e, 5e, 4e et 3e.

Les classes sont de 16 élèves maximum pour permettre un enseignement le plus individualisé possible.

Les élèves de la SEGPA sont des collégiens à part entière et participent à des projets et des cours communs.